FRC 1.597.1 C

Case FRC 13656

REPONSE
DE MONSEIGNEUR
COMTE D'ARTOIS,
Aux Lettres adreſſées à Son Alteſſe Royale.

C'eſt ainſi qu'en partant, je vous fais mes adieux.

AVIS DES ÉDITEURS.

Nous garantiſſons à toute l'Europe l'authenticité du manuſcrit que nous publions en ce moment, & nous nous impoſons la loi de déclarer, que notre profond reſpect pour l'original *ne nous a pas permis d'y faire des changemens, & d'ajouter autre choſe que* les idées *; que de plus, nous nous ſommes interdits ſcrupuleuſement d'y rien ſupprimer, ni retrancher,* à l'exception du ſtyle : *mais ce dernier*

THE NEWBERRY LIBRARY

article n'eſt pas aſſez de conſéquence aujourd'hui, pour que le public s'y arrête & nous en ſache mauvais gré. L'académie elle-même n'y fait plus attention depuis long-temps. Les arts ſecouent leurs entraves comme les peuples.

On va juſqu'à dire, & nous ſommes fondés à le croire, tant la liberté s'étend loin dans tous les genres, que cette illuſtre compagnie a fait dernièrement un arrêté, *par lequel M. Sedaine, inveſti des honneurs du fauteuil, il y a quelques années, à l'acclamation de* tous les gens de goût, *a été chargé de s'occuper* des dimenſions *d'un grand diſcours, auquel il travaille ſans relâche, & dont l'objet eſt de proſcrire & de déclarer nulles,* au nom de la majorité *de ſes confrères, toutes les règles de l'art d'écrire, dont il a toujours eu le courage de ſe débarraſſer, & de ne laiſſer paroître aucune trace dans ſes nombreux chefs-d'œuvre. --- Pardon, lecteur, pour cette digreſſion. Vous ſentez combien elle nous étoit néceſſaire.*

Après une autorité d'auſſi grand poids que l'exemple même du génie & l'aveu modeſte que nous venons de faire, aurions-nous encore des reproches à craindre de notre conſcience ou du public ? C'eſt ce que nous dirons en finiſſant. Nous ne ſaurions nous empêcher, puiſqu'il s'agit de M. Sedaine, de rapporter une particularité remarquable, qui prouve ſon excellent diſcernement en matière de talens & d'eſprit. Il a fait promettre à l'Académie, en cas que la mort vînt l'interrompre dans ſa haute entrepriſe, de lui donner pour continuateurs, entre autres gens du plus grand mérite, dont la foule des noms échappe à notre mémoire & à nos hommages, MM. Suard *& l'abbé* Maury*; & à leur défaut (ce qui nuiroit beaucoup à la perfection de l'ouvrage), MM.* Rétif *&* Mercier*, auteurs, chacun en particulier, d'environ cent trente ou quarante volumes, tous plus originaux & plus ſublimes les uns que les autres* (1). *Mais il y auroit de*

(1) La France, diſent les envieux, eſt empoiſonnée

l'imprudence à nous, pour ne rien dire de plus, d'entreprendre l'éloge de ce que tout le monde admire *& ſait par cœur. Le feu comte* Rivarol, *qui, dans le Bagnolois comme à Paris, n'eſt pas moins craint pour ſa probité qu'eſtimé pour ſa bravoure, a loué dignement ces deux célèbres écrivains, dans ſon incomparable almanach* des grands hommes, *en y plaçant leurs noms* réunis *à côté* du lien, *comme pour former avec eux un pacte de gloire, & les acheminer, ſous ſes auſpices, vers l'immortalité qui l'attend.*

On s'impatiente, peut-être, de nous voir marcher ſi loin de notre ſujet, & nous étendre ſur des détails intructifs, mais étrangers, en apparence, à l'objet de cette réponſe & à nos fonctions d'Editeurs. Les eſprits politiques (& tous le ſont aujourd'hui) ne daigneront pas s'arrêter un inſtant, & deſcendre en notre faveur des hau-

---

de leurs écrits, & la république des lettres en eſt frappée de mort : mais ce blaſphême eſt un triomphe !

les penſées législatives qui les preſſent & les tourmentent nuit & jour. Nous ſommes coupables, ſans doute, & beaucoup, puiſque nous avons le malheur de déplaire! --- Mais encore, lecteur, avec tout le reſpect que nous avons pour cette ſoif inaltérable de nouvelles qui vous dévore à toute heure, la liberté, qui gagne juſqu'à l'Académie, comme vous venez de le voir, ne nous permettroit-elle pas de franchir un peu les bornes d'un préambule, lorſqu'ayant à parler de ſtyle & de génie, *nous révélons à la France ſes tréſors, & à l'Univers notre gloire?*

Fin de l'Avis des Éditeurs.

(*) Des François enorgueillis de leur nouvelle liberté, trouveront que l'auteur manque à la majeſté de la Nation, en lui diſant ſes vieilles vérités. Qu'ils ſe rendent dignes tout-à-fait de ne les plus entendre; car autrement, il s'enſuivroit que nous aurions dû altérer le texte pour leur plaire, & qu'il leur faut des flatteurs comme aux Rois. (*Cette note a rapport à la page 13*).

RÉPONSE
DE Mgr. COMTE D'ARTOIS.

Il me semble que les beaux esprits deviennent bien familiers avec moi. On me donne des conseils, même des leçons, & l'on m'écrit des gentillesses qui, dans un autre tems, auroient eu des suites plus sérieuses. Mais aujourd'hui tout se permet, ou pour dire mieux, on se permet tout. Je ne suis pas plus fier qu'il ne faut pour un prince; encore devroit-on prendre des mesures avec moi, & sur-tout juger mieux de mes sentimens!

On m'accuse d'avoir passé toute une nuit *à cabaler* avec des femmes. Bon Dieu! n'avois-je rien de mieux à faire? Si la couronne est héréditaire dans ma famille, l'amour ne l'est pas moins. Je croyois avoir fait mes

preuves, & pouvoir me flatter qu'en ce point, mon aïeul Henri IV, de courtoiſe & galante mémoire, ne me déſavoueroit pas. Mais paſſons. Je ſuis gentilhomme, & l'on me reproche de favoriſer l'ordre de la nobleſſe ! Je ſuis prince du ſang, & l'on me blâme d'être attaché aux prérogatives ſi légitimes du trône & de l'autorité ! Vous-même qui m'accuſez & qui me conſeillez ſi bien, ami du tiers, à quel ordre appartenez-vous ? --- La qualité que je prends, Monſeigneur, vous le dit aſſez, me répondrez-vous. Je ſuis roturier. --- Vous êtes roturier ? Pourquoi n'embraſſez-vous pas également les intérêts du clergé ou des nobles ? --- C'eſt que la bonne cauſe eſt celle de mon ordre ; & je puis vous le prouver de nouveau..... --- Doucement. Vos preuves pourroient bien ne pas me convaincre. J'ai auſſi les miennes ou

faveur de mon parti & de mon sentiment ; mais je me garderai bien de vous les donner. Elles pourroient n'avoir pas plus d'effet sur votre esprit que les vôtres n'en ont sur le mien. Brisons là. J'aime la France autant que vous (1). Elle est mon berceau. Dix générations de mes aïeux ont eu *l'honneur* (2) de la gouverner depuis une longue suite de siècles. La gloire de ma famille, inséparable de la sienne, lui fut & lui sera toujours chère. Si j'ai pu montrer des sentimens contraires à ses intérêts, mon jugement sans doute égaroit ma conduite. A ma place qui répondroit de n'en pas faire autant ? Tout est masque à la cour, & les princes ont des flatteurs

Notes des Editeurs.

(1) L'auteur pouvoit ajouter, autant que les *Calonne*, les *Brienne* & les *Polignac* ; sa phrase auroit eu plus de justesse & de clarté : ce que c'est que l'art d'écrire !

(2) Est-ce le mot propre ? Nous commençons à le croire ; mais on s'étonnera de le trouver ici.

avant de connoître la flatterie. Comment s'en garantir quand le poison des louanges & le culte des hommages préſentent ſans ceſſe le menſonge traveſti ſous les formes de la vérité! Mais je m'apperçois que la morale me gagne, & je ne me ſens ni le goût ni la vocation d'en être l'apôtre. J'aime mieux répondre gaiment à tout, & cela doit m'être permis aujourd'hui que les affaires publiques ſont en meilleure poſture (1).

De grace, peuple françois, épar-

Note des Editeurs.

(1) Un miniſtre, dont le père faiſoit *de bonnes machines* pour les particuliers, & même pour le gouvernement, mais ſans jamais toucher *à celle* de l'état, a fait tout de ſon mieux pour reſſembler à ſon père, qui avoit beaucoup moins de génie & de lumières que lui; par conſéquent, moins propre à réuſſir à la cour, & à donner aux princes de grandes vues & de bons conſeils pour le bonheur des peuples. C'eſt ce grand homme qui a aſſuré l'auteur du manuſcrit, que tout alloit au mieux, moyennant les meſures qu'il a priſes très-ſecrètement pour cela.

gnez-moi dans vos pamphlets ſublimes & dans vos graves entretiens ; ſur-tout ne me faites pas l'honneur de me mettre à la tête d'un parti, ou de me charger d'un grand deſſein. L'objet de mes conquêtes & de mon ambition n'a point changé. Des prix à la courſe ou des maris trompés ſous leur bon plaiſir, voilà mes triomphes, & je n'en veux point d'autres. Où a-t-on imaginé que je brûle pour la guerre ? N'ai-je pas montré que rien n'étoit plus éloigné de mon caractère ? Rendez-moi donc juſtice, ſi vous le pouvez..... Mais j'oubliois. On me reproche d'avoir eu peur au palais, quand, chargé d'une miſſion honorable, j'y vins pour ordonner l'enregiſtrement des édits, ſeuls capables d'empêcher tous vos débats, en étouffant dans leurs principes ces guerres d'intérêts & d'opinions, qui, depuis ſix mois bouleverſent vos têtes &

la France. On m'a vu *pâlir* & changer de visage, disent les Parisiens. Eh! ne m'est-il pas permis de donner à ma figure l'air & la couleur qui me plaisent! d'ailleurs je ne passe point ma vie dans un camp ni au milieu des bataillons; & les fureurs populaires sont plus effrayantes & cent fois plus à craindre. Bons Parisiens, vous avez donc pris un caractère martial, & vous aimeriez la guerre? Je trouve cependant que rien n'est plus heureux pour vous & pour moi que nous ne l'ayons pas. Ce n'est point la crainte des dangers qui me fait parler ainsi, vous le savez. Car on vous a donné de mes nouvelles au siège de Gibraltar. J'avois commandé que l'on fît un feu d'enfer, & l'on m'a bien obéi. Moi-même j'ai fait des prodiges. Vos journaux m'en sont garans, & pendant six mois entiers, la gazette, dans ses récits foudroyans, en a fait trem-

bler toute la France ! Eſt-ce ma faute ſi la victoire à la fin n'a pas couronné vos efforts & ma valeur ? Peut-on venir à bout d'eſcalader un rocher, quand les braves gens qui le défendent ſont immobiles comme lui ?

Mais à propos de guerre, mon aïeul Louis XIV qui étoit un grand prince, quoiqu'on eût oublié de lui apprendre à lire & à écrire, aimoit fort les batailles, les jolies filles & les beaux bâtimens. Il a réduit ſoixante ans les François à manquer de pain, & a mis le royaume à deux doigts de ſa perte, il eſt vrai ; mais en revanche il donnoit des fêtes magnifiques, & verſoit l'or à pleines mains pour ſatisfaire ſes plaiſirs ou ſa vanité ; ce qui étoit bien propre à lui ravir votre admiration & à vous conſoler de toutes vos miſères. Auſſi n'avez-vous pas ceſſé juſqu'ici d'élever ſa mémoire juſques aux nues ; preuve certaine que

vous êtes la nation de l'Europe qui a le plus de bon sens & de raison! Vous voyez, par cette esquisse, que l'on n'a pas, comme vous osez le dire, négligé tout-à-fait de m'apprendre l'histoire; & qu'il est heureux pour vous qu'avec le secours de mes propres réflexions, je sache y remarquer ce qui vous honore davantage (*). Ne soyez donc plus injustes avec moi.

Votre tribunal *plébéien* auquel il vous a plu de m'accuser, me rassure au lieu de m'alarmer; car cette crise orageuse une fois calmée, vous reviendrez infailliblement à vos premiers principes, & votre conduite envers mon aïeul Louis-le-Grand me répond au premier jour de vos suffrages & de vos éloges. Au reste, il est également glorieux de s'attirer vos odes pindariques & vos couplets malins. A vos théâtres sur-

(*) Voyez la note, page 5.

tout, délicats dans la mesure & l'expression de vos hommages (1), vous accueillez avec la même ivresse vos grands hommes & vos actrices, & vous ne mettez point de différence entre le duc d'Orléans (2) & la Contat. Eh ! qui pourroit, dites-vous, n'en être pas enchanté ? Elle montre les plus belles dents du monde, & sourit sans cesse au parterre, qui est la dupe de

---

Notes des Editeurs.

(1) Nous croyons nous appercevoir que cet éloge n'est qu'un adroit sarcasme. L'esprit brillant & ingénieux de notre auteur le trahit ; mais il le rend plus coupable, puisqu'il lui sert à tourner en ridicule ce qu'on ne sauroit ni reprendre ni blâmer sans manquer de pudeur : mais il ne manque pas moins de jugement & de bon goût, comme on le verra par sa seconde réponse, lorsqu'il va jusqu'à préférer au talent *si vrai, si décent, si naturel* de Molé, *les faux airs* & le *clinquant* de Fleuri.

(2) Nous n'avons pas été peu surpris de voir le nom de ce prince dans *notre manuscrit* qui, sans doute, est altéré en cet endroit. Mais, toute erreur à part, la voix publique justifie notre citation, et donne du poids à ce léger tribut.

ſes talens comme je le fus de ſes careſſes (1).

Mais revenons au théâtre des grands événemens, à votre Palais-Royal, qui fourmilloit ces jours derniers, m'a-t-on dit, d'orateurs ſublimes & de politique profonds. On ajoutoit que ſi la police n'y eût pas mis obſtacle, les talens alloient s'ouvrir une nouvelle carrière, & que l'éloquence *du geſte*(2) produiſoit déja les plus grands effets. Je n'ai pas l'indiſcrétion de me mêler de vos affaires. Je vous exhorte-

Notes des Editeurs.

(1) On aſſure que la Contat ſut tirer du prince près de cent mille livres, dans l'eſpace d'une année; ce qui lui a donné les moyens de faire pour cent mille écus de dettes, & de ſe montrer plus vaine & plus inſolente à elle ſeule que toutes ſes camarades enſemble.

(2) Les rhéteurs diſtinguent trois branches d'éloquence, dont M. de la Harpe donne les plus belles définitions du monde au Lycée, & tous ſes ouvrages en ſont pleins; mais nous croyons que celle dont parle ici notre illuſtre auteur, n'eſt connue que de lui & de la bonne compagnie des halles.

rai cependant à ne pas tenir exilées plus long-tems de ce nouvel Eden, vos jolies femmes qui en ſont la première parure, & à ſuſpendre en leur faveur, s'il ſe peut, la diſcuſſion des affaires publiques qui ne fait pas les leurs. Vous venez de reconquérir ſa gracieuſe enceinte, que le génie démocratique avoit envahie : je vous en félicite. Il eſt tems que l'étranger, impatient & dérouté par vos débats, revienne ſous vos galeries, étudier comme auparavant, ce qui vous rend ſi juſtement l'admiration de l'Europe (1), vos airs, vos goûts & vos manières.

Note des Editeurs.

(1) Notre gloire eſt paſſée ! Il nous ſemble que l'auteur a peint les François, non plus tels qu'ils ſont, mais tels qu'ils devroient être encore. *O vœux tardifs & ſuperflus !* . . . L'ouvrage de ſon aïeul Louis-le-Grand, eſt détruit pour jamais !

FIN.